

«Priorité et autres règles de la circulation routière»

1. Présentation

La circulation est de plus en plus dense et complexe. De nouveaux modèles de trafic tels que les zones 30 ou les zones de rencontre sont de plus en plus fréquents de nos jours. Qu'en est-il de la priorité?

Le non-respect des règles de priorité constitue une des causes principales des accidents de la circulation. Les participants doivent définir l'ordre correct des priorités pour les cinq situations de trafic représentées dans des boîtes en plexiglas. Chaque situation fait ensuite l'objet d'une discussion, durant laquelle les aspects juridiques sont également abordés. Les questions des limites de vitesse, d'amendes et de retraits de permis sont abordées en groupe. Un jeu de questions-réponses incite les participants à réfléchir au comportement correct à adopter dans la circulation routière.

Cette présentation thématique, complétée par une présentation Powerpoint et un tableau de conférence, comporte également un concours. Le bpa apporte les prix à gagner. De plus, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau utile à leur sécurité personnelle.

Autres éléments

- Cinq boîtes en plexiglas représentant des situations de trafic
- Brochures d'information
-



2. Recommandations organisationnelles pour «Priorité et autres règles de la circulation routière»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Priorité et autres règles de la circulation» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Les cinq boîtes en plexiglas d'1 m² chacune sont posées sur des pieds ou peuvent être placées sur des tables.

Déroulement

Le thème est présenté par un-e conférencier/-ère du bpa. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

3. Coûts

Coûts (CHF)			
	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du bpa (par jour)	800	1 600	3 200
Total	1 250	2 050	3 650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur: www.presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

bpa – Bureau de prévention des accidents

Raphael Burry, conseiller entreprises

Tél. 031 390 22 63

r.burry@bpa.ch